

*Document de travail*  
**de l'IMEDH N° 15.1**

**Série : Grenier à mots**

*Ed. Caroline Bieger-Merkli, Johanne Bouchard*

# ***Grenier à mots*** ***PULAAR*** ***Fawru Gannal***



Abdoulaye SOW

*Novembre 2008*

*Observatoire de la diversité et des droits culturels*

*A propos de l'auteur : Abdoulaye Sow est enseignant chercheur en sciences sociales à la Faculté des Lettres de l'Université de Nouakchott (Mauritanie) et coordonnateur du Centre Interdisciplinaire des Droits culturels*

**En couverture :** *Image d'un grenier de Bakel, village à la frontière entre la Mauritanie, le Sénégal et le Mali, habité principalement par les Soninkés et les Halpulaar'en. On aurait pu traduire le grenier à mots par Faawru Konggudi qui veut littéralement dire grenier à mots. Cependant le terme Faawru Ganadaql est plus approprié car dans la culture pulaar on considère que la connaissance réside dans la langue et que ce sont les mots qui permettent de dire le réel et de dominer la nature. Par ailleurs, ce terme est utilisé pour nommer un individu qui a un esprit encyclopédique.*

© **IIEDH** Droits d'auteur. La reproduction totale ou partielle, sur support numérique ou sur papier, de cet ouvrage pour usage personnel ou pédagogique est autorisée par la présente, sans frais ou sans qu'il soit nécessaire d'en faire une demande officielle, à condition que ces reproductions ne soient pas faites ou distribuées pour en tirer un bénéfice ou avantage commercial et que cet avis et la citation complète apparaissent à la première page des dites reproductions. Les droits d'auteur pour les éléments de cet ouvrage qui sont la propriété de personnes physiques ou morales autres que l'IIEDH doivent être respectés. Toute autre forme de reproduction, de republication, d'affichage sur serveurs électroniques et de redistribution à des listes d'abonnés doit faire l'objet d'une permission préalable expresse et/ou du paiement de certains frais.

**DT** Les Documents de travail de l'IIEDH, disponibles sur le site WEB, sont présentés pour susciter et recueillir toutes les critiques utiles, sous condition du respect du ©. En fonction des avis reçus et de l'avancée de la recherche, ils sont susceptibles d'être modifiés. La dernière version fait foi.

**SERIE** La recherche Grenier à mots a débutée en 2005 et permet, en 2008, de comparer et de traiter 17 langues d'extension variée selon le contexte considéré, notamment :

- Déjà parus dans cette série :
- le pulaar, dans le contexte de la Mauritanie (DT 15.1) ;
  - le moore, dans le contexte du Burkina Faso (DT 15.2) ;
  - le bamanan dans le contexte du Mali (DT 15.3) ;

A paraître :

- l'albanais, dans le contexte de l'Albanie ;
- l'allemand, dans le contexte de la Suisse alémanique ;
- l'arabe littéral ;
- l'emakhuwa, dans le contexte du Mozambique ;
- le français, dans le contexte du Canada ;
- le kinyarwanda, dans le contexte du Rwanda ;
- le lingala, dans le contexte du Congo Brazzaville
- le mina / fon, dans le contexte du Bénin
- le roumain dans le contexte de la Roumanie
- le russe, dans le contexte de la Russie ;
- le tamasheq, dans le contexte du Mali ;
- l'ukrainien, dans le contexte de l'Ukraine ;
- le vietnamien, dans le contexte du Vietnam ;
- le wolof, dans le contexte du Sénégal.

## Table des matières

Introduction aux greniers à mots : le recueil de l'universalité.....	2
<b>1. Présentation du contexte.....</b>	<b>8</b>
1.1 Introduction et Méthode.....	8
1.2 Les acquis de la recherche.....	9
1.3 Présentation de la Mauritanie et de la langue pulaar.....	9
<b>2. Enjeux anthropologiques.....</b>	<b>10</b>
2.1 L'appartenance au sein de la société haalpulaar.....	10
<b>3. Le panier à mots – cadre de comparaison.....</b>	<b>12</b>
3.1 L'ÊTRE HUMAIN.....	12
3.1.1 Entrées spécifiques à cette langue.....	16
3.2 LA DIGNITE / LA HONTE.....	17
3.2.1 Entrées spécifiques à cette langue.....	20
3.3 LA LIBERTE / LA RESPONSABILITE.....	21
3.3.1 Entrées spécifiques à cette langue.....	24
<b>4. Analyse : Le statut de la personne humaine et la question de la dignité.....</b>	<b>25</b>
<b>5. Annexes.....</b>	<b>27</b>
5.1 Transcription.....	27
5.2 Glossaire.....	27
5.3 Commentaire par thème des proverbes et des sentences recueillis.....	30
5.4 Carte de la dispersion des Haalpulaar' en Afrique.....	38

## Introduction aux greniers à mots : le recueil de l'universalité

Le « grenier à mots » est une recherche qui porte sur les sens et les significations des mots utilisés en droits de l'homme. Elle part du principe que la richesse anthropologique contenue dans la diversité des langues est un patrimoine culturel commun trop peu exploité, notamment dans le domaine des droits humains<sup>1</sup>, et que l'universalité des droits humains est, en conséquence, loin d'être comprise. Nous pensons que la valorisation de la diversité des mots et expressions qui constituent l'expérience des droits humains, recueillant l'histoire (diachronie) et affrontant les défis contemporains (synchroie) est une étape essentielle du recueil de l'universel et de l'approfondissement de notre patrimoine commun.<sup>2</sup> (fdr2 §2).

Cette introduction présente les bases théoriques du grenier à mots et explique la façon dont nous avons conçu les différents greniers à mots par langue, avec leur logique propre et en comparaison avec les autres greniers. Il synthétise les documents méthodologiques qui ont été produits depuis le commencement de cette recherche, notamment le document de synthèse 14 (DS 14), les feuilles de route n°1 (fdr1), n°2 (fdr2) et n°3 (fdr3).

### But et questions de bases

Le grenier à mot a pour **but** de recueillir les mots principalement utilisés en droits humains et de comparer leurs usages afin d'approfondir l'universalité de notre patrimoine commun. Il s'agit de trouver dans chaque langue des « portes » qui nous permettent à la fois :

- une lecture et une compréhension interculturelle des droits humains et
- l'appropriation des droits humains par différentes populations, à partir de leurs ressources culturelles.

Il convient donc d'enrichir l'universalité par cette diversité, en particulier pour comprendre les grands défis – souvent présentés comme des objections à une conception dite « occidentale » : les limites de l'être humain, la nature de sa dignité, de ses libertés et responsabilités. En retour, il est important de comprendre la diversité sous la lumière de l'universalité : nos partenaires peuvent ainsi « extraire » de leurs milieux culturels des sources anthropologiques précieuses, porteuses d'universel, et en même temps critiquer les croyances et pratiques qu'ils jugent contraires aux droits humains.

---

<sup>1</sup> En plus des documents de travail (DT) comme celui-ci, l'Observatoire publie régulièrement en ligne des documents de synthèse. Cette partie se réfère au *document de synthèse n°14* de l'Observatoire, au chapitre « enjeux » ; si après (DS 14, chapitre ou paragraphe concerné).

<sup>2</sup> Se réfère à la feuille de route n°2 au paragraphe 2 ; si après (fdr2, chapitre ou du paragraphe concerné). Les trois feuilles de route produites tout au long de cette recherche précisent des questions méthodologiques et les diverses étapes du travail.

Les questions de bases sont :

1. Quelles sont les valeurs, exprimées par la langue et leurs usages, qui nous permettent d'affirmer que la logique des droits humains est étroitement imbriquée dans les constructions sociales de chaque culture ?
2. Quels sont les enjeux que certains mots et expressions portent, du point de vue de leurs significations et de leurs usages, en termes des valeurs communes et/ou de droits de l'homme ?

Chaque langue constitue un domaine d'analyse en lui-même en ce qu'elle permet :

- de découvrir son « potentiel de réconciliation interne » face à une situation de non respect des valeurs des droits humains ;
- d'identifier les « risques de justification » d'un acte ou d'une pratique (traditionnelle) contraire aux valeurs des droits humains.

Chaque langue constitue aussi un pilier important pour rendre possible la comparaison afin de trouver :

- les valeurs que nous sommes prêts à partager et qui permettent d'argumenter contre les pratiques contraires aux valeurs des droits humains, qui mettent en danger notre « vivre et agir-en-commun »
- les problèmes transversaux - pratiques contraires aux valeurs des droits humains ou groupes particulièrement vulnérables - qu'il s'agira de traiter de façon plus approfondie et globale dans nos réflexions portant sur les droits humains.

## Hypothèse et méthode

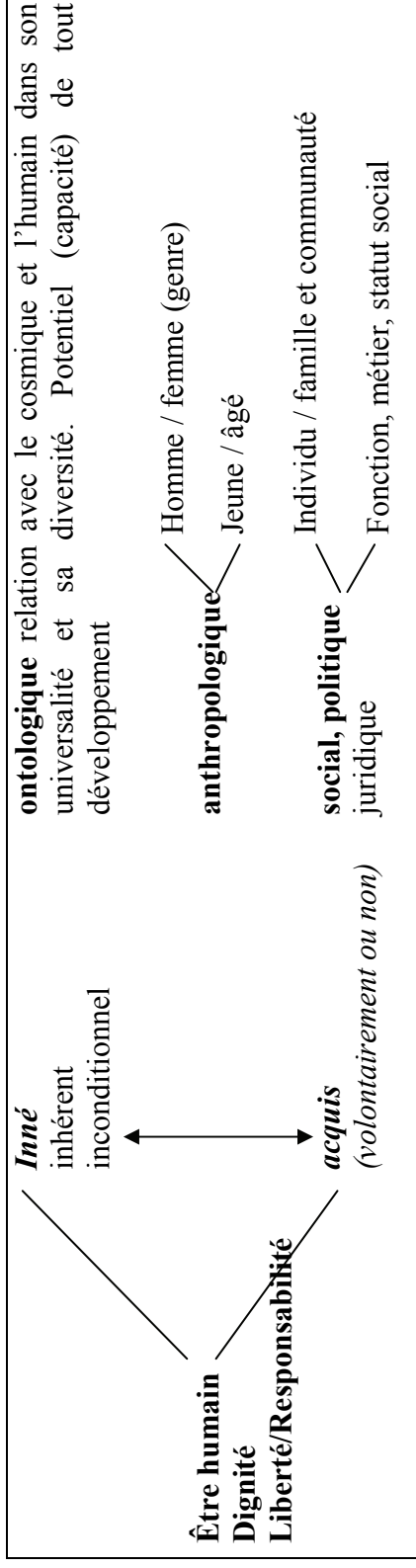
Notre **hypothèse** : l'universel est dialectique

Les valeurs universelles (les « lieux communs ») ne peuvent être définies par des mots simples, mais plutôt par des couples dialectiques qui autorisent la diversité des interprétations à l'intérieur de l'opposition. Nous pensons que chaque concept universel se compose d'une dialectique ou d'un enchaînement dialectique qui délimite un « espace de recueil » : recueil de l'universalité par l'accueil de la diversité, et recueil de la diversité par l'accueil de l'universalité. (fdr1, §11).

Nous avons travaillé sur trois dialectiques, qui sont apparues fondamentales et qui contribuent à former la singularité de chaque gouvernance démocratique : l'être humain, la dignité, la liberté. Les espaces dialectiques que ces trois termes ouvrent constituent le « champ de la récolte » d'universalité et de diversité, de richesse d'interprétation interculturelle. Les trois couples choisis étant intimement liés, il est logique qu'ils se répondent.

- Du point de vue philosophique, on peut énoncer ce lien entre les trois concepts sous cette forme : la *dignité* est la qualité inhérente à *l'être humain* et la *liberté/responsabilité* est son exercice. Sous la dignité s'entend immédiatement le droit (le droit d'être un être humain) ; la liberté ne se décline pas correctement sans la responsabilité qui lui est liée.

- Du point de vue logique, nous avons une première opposition inné /acquis qui se déploie de multiples façons dans l'acquis, sans cependant se couper des capacités innées (fdr1 §12).



## Présentation des greniers

Les divers « greniers à mots » changent de forme représentative selon l'entrée lexicologique, terminologique et contextuelle que nous offrent les langues étudiées, (fdr1 §2), selon les enjeux anthropologiques du pays étudié et selon la diversité des chercheurs engagés. Une diversité importante se présente aussi au niveau de la « nature de la langue » : certaines ont une tradition écrite alors que d'autres ont une tradition plutôt orale. Les langues « écrites » favorisent une entrée étymologique, tandis que les langues de tradition plutôt orale favorisent une entrée par les sentences et les proverbes.

Afin de faciliter la lisibilité entre les divers greniers, nous avons élaboré un *panier à mots* qui sert de cadre de comparaison et qui débouche sur un *cadre transversal* permettant l'analyse. Le cadre proposé tient suffisamment compte de la particularité de chaque langue et est relativement souple au niveau des mots choisis. Certains mots sont donnés – choisis au préalable en fonction de notre approche et/ou en discussion avec certains de nos partenaires. Ils sont supposés être traités dans chaque langue, même si la manière de le faire peut varier d'un grenier à l'autre. D'autres mots peuvent figurer à part et constituer des entrées spécifiques à une langue donnée. Ils ont été proposés par l'auteur du grenier respectif et sont importants pour comprendre soit le contexte d'un autre mot donné en préalable, soit pour comprendre les valeurs et la société en question. Pour chaque grenier, nous avons proposé le cadre de présentation suivant (fdr2, chapitre 3) :

GM 15.1 <b>pulaar</b>	GM 15.2 <b>moore</b>	GM 15.3 <b>bambara</b>
1. Présentation du contexte	1. Présentation du contexte	1. Présentation du contexte
2. Enjeux anthropologiques	2. Enjeux anthropologiques	2. Enjeux anthropologiques
3. Le panier à mots (Cadre de Comparaison)	3. Le panier à mots (Cadre de Comparaison)	3. Le panier à mots (Cadre de Comparaison)
4. Analyse	4. Analyse	4. Analyse
5. Annexes	5. Conclusion	5. Conclusion
	6. Annexes	6. Annexes

**Cadre transversal**

**Chapitre 1. Présentation du contexte** : Chapitre présentant le contexte de la langue étudiée (appartenance familiale linguistique, historique et dissémination géographique) ainsi que le contexte d'analyse (lieux et conditions d'enquête, méthodes employées, observateurs et leurs disciplines)

**Chapitre 2. Enjeux anthropologiques** : Clarification de certaines particularités anthropologiques de la société et/ou de la langue étudiée en mettant l'accent sur les enjeux en matière des droits de l'homme. C'est un chapitre qui a pour but de faciliter la compréhension et l'analyse du panier à mots. Il peut énoncer des difficultés principales d'interprétation.

**Chapitre 3. Le « panier à mots »** : C'est le principal chapitre du grenier à mots car il contient tous les mots analysés, classés selon un système de référence. Ce panier est structuré en diverses colonnes (de gauche à droite):

- La première **colonne** permet de lire *le mot dans la langue originale* (avec une transcription phonétique du mot selon l'API, l'alphabet phonétique international).

- La deuxième colonne tient compte de la *provenance du mot* (étymologies remarquables), de sa *sémantique* et de ses *utilisations*, etc. Il peut contenir la simple provenance étymologique des mots ou des proverbes, récits, mythes, chants, comptes, dictions etc. Le panier peut aussi contenir des synonymes, des diverses utilisations ou des changements d'utilisation dans le temps tenant compte des fractures historiques, par ex. colonialisme, période communiste, mondialisation actuelle (analyse diachronique). Afin de faciliter la lisibilité de ce cadre, la plupart des documents utilisent pour cette colonne la langue française, soit la traduction des sentences, proverbes, etc. En ce cas, une liste de proverbes en langue originale avec une traduction et / ou explication en français peut se trouver en annexe du document (ex. pulaar). Dans certains cas, le proverbe se trouve cependant en langue originale avec une traduction en français (ex. moore ou bambara).
- Une autre colonne permet de faire des *liens internes* à chaque document ou *externes*. Les liens internes renvoient à d'autres mots ou concepts contenus dans le grenier lui-même. Ils précisent soit le chapitre de référence (p.ex. Chap. 3.1, la communauté humaine pour le bambara), soit le numéro du mot de référence et le mot lui-même (p.ex. 8. Communauté). Les liens externes renvoient à des mots dont les utilisations et significations sont identiques ou semblables à celles dans une autre langue (p.ex. une même idée ou un même contexte qui apparaît dans le grenier bambara est contenu dans le grenier moore. En ce cas, le lien est marqué de façon suivante : ⇒ moore).
- La dernière colonne contient les *problèmes d'interprétation* ; les *contre-exemples* ou des *contre-argumentations*. Elle décrit les dysfonctionnements au sein de la société en prenant pour fondement la diversité des enjeux et des intérêts qui s'affrontent dans un même espace symbolique et dans la définition du lien social. Elle sert à rendre compte du lien entre cette recherche et notre recueil d'observations contrastées, c'est-à-dire des questions éthiques fondamentales qui peuvent se poser à l'égard des droits humains et / ou des interprétations difficiles par leur richesse ou par leur ambiguïté à l'égard des droits humains. Elle relève les problèmes possibles d'interprétation, des faiblesses et confusions culturelles, interprétées peut-être à l'aide des distinctions dialectiques, qui peuvent aider à mettre au jour les pratiques néfastes et à argumenter l'interprétation de la « contre-argumentation culturelle » (fdr1 §19).



A noter qu'une « grille d'interprétation » précède la deuxième et la quatrième colonne. Elle se lit de façon suivante :

- « ! » Les proverbes / étymologies marqués ou interprétations qui portent le signe « ! » sont considérées comme étant des « **perles** », grains précieux des greniers, qui donnent à réfléchir.
  - « + » Les proverbes / étymologies marqués ou interprétations qui portent le signe « + » sont ceux qui expriment le « **patrimoine commun** », les valeurs partagées que l'on retrouve aussi dans d'autres greniers.
  - « CA » Les deux premiers types de proverbes peuvent être utilisés comme **argumentation culturelle** pour l'universalité des droits de l'homme ou dans des cas particuliers comme des **contre-arguments culturels** qui démolissent soit les arguments culturels néfastes, soit les contre-exemples. Ils sont ils sont accompagnés du signe « CA ».
  - « ? » Les proverbes / étymologies ou interprétations qui portent le signe « ? » sont ceux qui sont délicats et **problématiques** parce qu'ils pourraient être utilisés pour légitimer une valeur ou une **pratique contraire** à l'universalité des droits de l'homme.
  - « - » Les « **contre-exemples** » sont des exemples de pratiques néfastes, violentes ou contraire aux droits de l'homme qui marquent un décalage net entre le « trésor linguistique » et le vécu quotidien. Contrairement aux problèmes d'interprétation, ils sont accompagnés du signe « - », tout comme les exemples qui peuvent être de simples exemples de pratiques néfastes.
- C'est autour de ces exemples qu'il faut essayer de trouver des contre-argumentations culturelles.

**Chapitre 4. Analyse** : Les analyses peuvent approfondir une ou plusieurs dialectiques selon l'entrée des trois champs dialectiques (l'être humain, la dignité, la liberté). Il s'agit de faire une synthèse et de ressortir ce qui est fondamental pour la compréhension et l'étude de cette langue ou pour la comparaison entre divers greniers.

**Chapitre 5. Conclusion** : Ce chapitre synthétise brièvement les principaux acquis du grenier.

**Chapitre 6. Annexes** : Les annexes peuvent contenir une liste des proverbes en langue originale avec des explications / interprétations en français ; des précisions (lexicales, phonétiques, structurelles ou grammaticales) sur la langue, une carte de dissémination linguistique, un glossaire ou autres.

## 1. Présentation du contexte

### 1.1 Introduction et Méthode

A l'heure où tous les peuples se battent pour vivre dans des espaces démocratiques, la promotion et le respect de la diversité et des droits culturels sont devenus une nécessité. Toute culture produit des mécanismes de protection des humains et plus particulièrement des droits culturels. Il s'agira donc de confronter et de partager les acquis et les expériences des différents peuples et ce, en partant des termes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme. Cette recherche sur la société haalpulaar s'inscrit dans cette dynamique.

Le recueil et la collecte des différents véhicules et mécanismes de protection des droits humains ainsi que les circonstances dans lesquelles ils sont formulés suppose non seulement d'interroger le patrimoine culturel mais aussi le vécu quotidien des populations. C'est la raison pour laquelle nous avons rencontré des personnes ressources choisies en fonction des critères suivants :

- la connaissance du patrimoine culturel
- la profession
- la spécialité

Il s'agit de paroliers, de griots, d'oulémas, de linguistes, d'artistes traditionnels. Nous avons aussi enquêté auprès des populations haalpulaar' en (pluriel de haalpulaar) pour mesurer le degré de connaissance de ces mécanismes de protection des droits humains et leur impact sur leur vécu quotidien.

Il nous a semblé important de faire un détour par l'une des valeurs socioculturelles structurantes de la personnalité haalpulaar qu'est la honte, car elle répond à la double question de savoir ce qu'est un homme et comment se comporte l'homofulanus<sup>3</sup> en toute circonstance. Le chapitre 3 est consacré à l'explication du rôle de la honte dans la société haalpulaar.

Cette enquête a eu lieu dans la localité de Kaédi, chef lieu de la région du Gorgol dans le sud de la Mauritanie, qui renferme la majorité des Haalpulaar' en de Mauritanie. Elle a mobilisé 17 étudiants durant quatre mois, de fin juin à fin septembre 2005. Il y a eu aussi une dernière visite sur le terrain au courant du mois de janvier 2006 pour les dernières retouches.

---

<sup>3</sup> Le terme « homofulanus » veut dire les hommes peulhs.

## 1.2 Les acquis de la recherche

Notre approche a permis de recueillir un corpus ethnographique concernant les différents véhicules et mécanismes de protection des droits humains mais aussi d'identifier des violations des droits culturels qui ne sont pas le fait de l'Etat mauritanien. Il s'agit des violations dues à des motivations culturelles ou de domination et d'exploitation économique.

Elle a aussi permis de connaître la primauté des droits culturels dans des sociétés stratifiées où les représentations sociales sont très fortes, et de mettre à mal toutes ces fausses idées sur le fait qu'en Afrique l'individu n'existe pas et qu'il n'y a de réalité que la collectivité. Par exemple, les stratégies de défense du code de l'honneur interpellent plus l'individu que la communauté. Autre fait, le vécu quotidien des populations est rempli de ces proverbes et sentences qui sont formulés au gré des circonstances.

Il convient enfin de noter que cette enquête nous a permis de collecter de très nombreuses sentences. Cependant, pour des raisons de commodité de rédaction, nous n'avons retenu que celles qui nous semblent les plus pertinentes et les moins connues. Elles sont présentées et interprétées dans la partie 5.3.

## 1.3 Présentation de la Mauritanie et de la langue pulaar

Ancienne colonie française, la République Islamique de Mauritanie a accédé à l'indépendance le 28 novembre 1960. Elle est limitée au Nord par le Sahara Occidental et l'Algérie, à l'Est par le Mali et le Sénégal et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Elle couvre une superficie de 1.030.700 km<sup>2</sup> pour une population de 2,548157 habitants, composée d'une communauté arabe constituée de maures blancs et d'anciens esclaves affranchis appelés Haratines, et d'une communauté négro-africaine constituée de Haalpulaar, de Soninké et de Wolof.

Les Haalpular'en constituent un groupe ethnique dont la langue est le Pulaar. On les retrouve dans plusieurs pays africains. Leurs principales activités économiques sont l'élevage, l'agriculture et la pêche. Littéralement, Haalpulaar veut dire "**Celui qui parle le pulaar**". La langue pulaar appartient à la famille des langues atlantique ouest de la branche Congo Niger. Elle est parlée dans plusieurs pays africains allant de la corne de l'Afrique au Sénégal avec des variantes dialectales<sup>4</sup>.

La communauté haalpulaar'en de Kaedi était de 5037 en 1954 soit 61,8% de la population de la commune de Kaédi. De nos jours, bien que les Haalpulaar'en soient majoritaires au sein de la commune, il nous est pratiquement impossible de les chiffrer. Les statistiques officielles datant de

<sup>4</sup> Voir, en annexe de ce document, la carte de la dispersion des Haalpulaar'en en Afrique.

1994 chiffrent les habitants de la commune de Kaédi à 36 496 habitants mais elles évacuent toute référence à l'appartenance ethnique des populations. Compte tenu des tensions inter ethniques, les statistiques constituent un enjeu politique en Mauritanie. Il y a, derrière l'hégémonie politique et économique des Maures, une prétendue logique de la "majorité" ; en tout cas le pouvoir en place s'en sert pour justifier le dosage et le partage des responsabilités politiques.

Les Haalpulaar en qui occupent les quartiers autochtones de Tulde, de Gurel Sage et de Tantaaji ont comme principales activités économiques l'agriculture et la pêche. La pêche est une activité économique qui se pratique essentiellement par les Subalbe et les Sebbe, et ce durant toute l'année. Elle connaît cependant une certaine intensité au cours des mois de juillet à septembre avec l'arrivée du Ndiyam jeeri, qui est une eau de pluie salie par le limon de la terre sèche du lit du Gorgol qui se jette dans le fleuve Sénégal.

## 2. Enjeux anthropologiques

Les informations concernant la présentation de la société haalpulaar ainsi que quelques enjeux anthropologiques sont publiées dans les documents de travail (DT) 11 : *Argumentation et contre-argumentation culturelle dans la société haalpulaar* et 12 : *Dimensions culturelles des violations des droits de l'homme en Mauritanie*, antérieurs à cette publication<sup>5</sup>.

### 2.1 L'appartenance au sein de la société haalpulaar

La typologie des appartenances au sein de la société haalpulaar est la suivante :

Famille	Galle, Besngu
Clan	Cuudi
Ethnie	Leenyol
Communauté	Leenyol
Peuple	Leyyi
Patrie	Ngenndi
Pays	Leydi
Nation	Reenndo

<sup>5</sup> c.f. [www.unifr.ch/iiedh](http://www.unifr.ch/iiedh).

On appartient avant tout à une famille par naissance, par l'adoption « *nehde* », par la donation « *hokkeede* » (si un membre de la famille ne parvient pas à avoir un enfant, on lui en donne) ou par le mariage. La logique des stratégies matrimoniales endogamiques fait qu'un individu issu d'un mariage exogamique est souvent amené à faire son choix d'appartenance. Il peut choisir de parler le *pulaar* et de revendiquer cette identité parce que sa maman est *haalpulaar*, comme il peut avoir une maman d'un autre groupe ethnique et, dans ce cas de figure, il doit faire l'apprentissage de la langue et affirmer librement ses références culturelles. Il convient de souligner que ces cas de figure restent très limités.

La famille porte un nom et occupe un espace traditionnel réservé au clan. L'ensemble de ces clans constitue des communautés culturelles qui ont leur institutions politiques propres, bien qu'étant tous des *Haalpulaar'*en, c'est à dire des individus qui ont pour langue le *pulaar*. La langue est le marqueur culturel le plus puissant pour identifier l'appartenance d'un individu. Le *Haalpulaar* est avant tout celui dont la langue maternelle est le *pulaar*. Il faut aussi noter que la société maure est composée de tribus appelées « *Kabila* » en *Hassania*. Les individus appartenant à la même tribu parlent non seulement la même langue, ils portent « un nom d'appartenance ». Communément, on dit que le dénominateur commun de ces différentes appartenances est la religion islamique, bien qu'il existe des *Haalpulaar'*en qui ont conservé la religion animiste des pasteurs nomades.

La communauté *haalpulaar* vit avec d'autres communautés culturelles pour fonder un peuple vivant dans un même pays. La Nation, au sens politique du terme, est une réalité nouvelle dans l'imaginaire des *Haalpulaar'*en.

Il y a des degrés d'appartenances en fonction aussi des stratégies matrimoniales. Le groupe ethnique considérera plus comme un des leurs un enfant issu d'un mariage endogamique que celui issu d'un mariage exogamique. Cet enfant remplit tous les critères d'appartenance, mais du fait que son père ou bien sa mère ne soit pas *haalpulaar*, il ne pourra ni exercer ni revendiquer certaines prérogatives liées à son rang social. Le mariage est à la fois un mode d'appartenance et d'exclusion. En effet, un *Haalpulaar*, qui veut sortir de son groupe ethnique peut se marier avec une femme étrangère, arrêter systématiquement de parler la langue et renoncer aux principales valeurs socioculturelles.

### 3. Le panier à mots – cadre de comparaison

#### Remarque :

Un grand nombre de proverbes utilisés dans ce cadre se trouve en écriture pulaar dans le chapitre 5.3, où ils sont également expliqués.

#### 3.1 L'ÊTRE HUMAIN<sup>6</sup>

Mots	Étymologies remarquables, sentences, interprétations	Liens	Problèmes d'interprétation / Contre-exemples / Contre-argumentations
<b>1. Être humain</b> Ina ma aade Tagooro	1.1 « Il fut créé humain et doté d'une âme ». 1.2 Ce vocable est utilisé pour spécifier le genre dans un univers socioculturel peuplé de génies et de créatures invisibles. Les thérapeutes traditionnels utilisent ce vocable pour faire la différence entre un mauvais sort jeté par une personne ou bien par un génie. 1.3 On utilise ce vocable pour magnifier la profondeur d'un individu, disons pour attester de la dimension métaphysique de l'homme. 1.4 On utilise ce vocable pour définir un homme, surtout pour insister sur la nécessité de ne pas le traiter comme une chose. Ce vocable renvoie à la forme adamique de l'espèce humaine.		Le tagooro peut signifier toutes les créatures alors que le terme ina ma aade nomme spécifiquement le genre humain.
<b>2. Personne</b> Nedfo O	Elle renvoie à un être pris sous sa singularité		
<b>3. Individu</b> Bellelo, Keeriide	L'individu est une réalité en Afrique. Le tout communautaire est une fausse perception du vécu quotidien des populations africaines	8. Commun. 30. Dignité 31 Honte	Il y a un proverbe qui dit : « "Ceci nous appartient" est agréable à entendre, mais "ceci m'appartient" l'est encore plus ». Le poids de la communauté est une réalité, mais nier la présence et l'affirmation des individus est une vue de l'esprit.
<b>4. Homme</b> Neddo	Il est considéré comme la première ressource. 4.1 « Il est préférable d'avoir beaucoup d'amis que d'avoir beaucoup de biens. » Mieux vaut avoir une très grande troupe derrière soi qu'une valise remplie de biens. 4.2« Les hommes ne sont pas des sacs pour que l'on prenne le plus	9.4 Clan Chap. 5.3	Le père est celui qui donne le nom. Le nom est par quoi, on appartient à un clan bien déterminé. Le rang social d'un individu dans une société patriarcale comme ce de celle de la société haalpulaar dépend du père.

<sup>6</sup> Remarque : Les proverbes et sentences en pulaar sont en italique, entres guillemets pour la traduction en français, et standard pour les significations

5. Femme Debbo	<p>grand ».</p> <p>Elle est la gardienne des valeurs ; c'est elle qui garantit la pureté généalogique du sang. Elle est le pilier de la généalogie.</p> <p>5.1 « L'honneur de la femme réside dans le mariage et sa fierté dans la maternité. ». Il s'agit là encore d'un argument culturel et notre réplique est la suivante : « La dignité d'une femme n'est pas liée à sa capacité à procréer ». Une femme peut avoir beaucoup d'enfants issus de multiples mariages et pourtant cela est perçu comme un signe de dévalorisation.</p> <p>5.2 <b>«CA»</b> <i>Haddaadehadata debbo fergitaade</i> « Le fait d'exciser une fille ne l'empêche pas d'avoir un enfant en dehors des liens du mariage ».</p> <p>La pratique des MGF n'est pas un bouclier contre les actes jugés honteux.</p> <p>5.3 <b>«CA»</b> <i>Sa da nana biye e dewgal hoku dum yidi.</i> « Si tu dois donner ta fille en mariage, il faut lui donner quelqu'un qu'elle aime ». Sinon c'est toi qui vas payer les pots cassés.</p> <p>5.4 <b>«CA»</b> <i>ɲinyde debbo ko jasnude leenyot.</i> « Le fait de calomnier une femme porte atteinte à la communauté ».</p> <p>La femme est le pilier de la communauté et c'est à travers elle que se perpétuent les valeurs socioculturelles. Toute atteinte à son honneur a des conséquences néfastes sur le reste de la communauté.</p>	<p>⇒ cf. moore</p> <p>32. Honneur Chap. 5.3</p> <p>33. Respect 65. Egalité 73. Choix</p>	<p>« ? »</p> <p>Toutes les pratiques traditionnelles néfastes dont les femmes sont victimes visaient à les mettre à l'abri de tentations ou bien de ne pas se marier en dehors du groupe ethnique<sup>7</sup>.</p> <p>La mère est celle qui éduque, nourrit et transmet les valeurs socioculturelles du groupe ethnique à l'enfant. A ce titre, elle jouit d'un véritable prestige social. Toute offense faite à une mère suscite une vive réaction de la part de ses enfants et de ses frères et sœurs. C'est ainsi qu'au sein de la société haalpulaar'en, il faut éviter d'injurier les mères d'autrui.</p> <p>On tire sa fierté des vertus morales de sa mère. Par ailleurs les mécanismes de solidarité (lors de l'organisation des festivités, des élections comme suite à un malheur ou bien à une agression) s'expriment plus fortement du côté des parents de la mère. Le lignage maternel participe du renforcement des réseaux de solidarité et de la cohésion du groupe social.</p>
-------------------	--	--	---

<sup>7</sup> Il s'agit d'une hypothèse avancée par les partisans de la légitimation et de la persistance des pratiques traditionnelles néfastes. Tous les arguments qui militent en faveur des pratiques traditionnelles néfastes tournent autour des stratégies matrimoniales et des motivations liées aux stratégies de défense de la fille et la mettre à l'abri de la tentation des plaisirs charnels qui peuvent déboucher sur un enfant en dehors des liens du mariage, qui trahi la perte de la virginité. Il s'agit d'actes jugés très honteux et qui portent atteinte non seulement à l'honneur de la femme mais à celui de toute sa famille. De nos jours encore, cette pratique persiste et le mariage se fait selon les logiques traditionnelles, c'est-à-dire que l'on choisit sa future partenaire à l'intérieur du groupe de sa parenté. Les mariages exogamiques existent mais sont très mal perçus, car ils perturbent le mythe de la pureté généalogique du sang.

	<p><b>«CA»</b> 5.5 <i>ande bone dawi o ko debbo o ko goriko tesketaake.</i>  « Quand survient un événement dramatique, on ne fait plus allusion à la différence des sexes ».  Les femmes savent se mobiliser en temps de guerre comme en temps de famine. Certaines parmi elles ont fait preuve de plus de bravoure et de dignité que des hommes face à l'adversité »</p>			
<b>6. Enfant</b> Cukalel	<p><b>« ? »</b> Avoir un enfant est perçu comme un grand événement et d'ailleurs il y a une sentence qui affirme que « un enfant est si important que s'il était à vendre seul le roi pourrait en avoir »</p>			
<b>7. Famille</b> Galle, Besngu	<p>Un homme qui n'a pas encore fondé un foyer et qui a l'âge de le faire est perçu comme un perturbateur social et la femme célibataire est aussi nommée un criquet ailé (criquet qui fait ravage dans les champs de mil, qui est un grand dévorateur des champs de mil)</p>	70. Bien commun		Ce terme peut aussi signifier domicile ou bien lieu d'habitat
<b>7.1 Parenté</b> Bandiraagal yiyam, Enda m	<p>Tout se fait et tout se règle au sein de la parenté. Avoir beaucoup de parents au sein du village confère de la force et du respect à un individu. La parenté est le bouclier le plus puissant contre toutes les fautes et les faiblesses individuelles. On dit que tout peut se régler et se dire entre des individus ayant le même sang. Autrement dit, le plus grand malheur peut se résorber au sein du groupe consanguin.  7.1.1 « La parenté est le vêtement d'un individu ».  7.1.2 « Le mélange de lait évacue les conflits ».  7.1.3 « C'est le même sein ».  7.1.4 « Il a tété un lait sucré ».  7.1.5 « Il faut se mettre à l'écart quand des parents se disputent ».</p>	31.9 Humiliation 70. Bien commun		Le respect des liens de parenté est un impératif social et éthique.
<b>7.2 Lignage</b> Jibinande	<p><b>« ? »</b> 7.2.1 Les individus ou bien les familles appartenant à une même lignée sont reliés par un code de l'honneur qui leur impose aide et assistance en toute circonstance. « Ceux qui sont parents se doivent d'être liés »</p>	Explications: Chapitre 5.3 ⇒ cf. moore		
<b>7.3 Alliance</b> Jillondirde y iyaam	<p>Communément appelé « mélange de sang » en pulaar, l'alliance est un fait capital dans les sociétés africaines traditionnelles tant ce pacte met en enjeu plusieurs considérations.  7.3.1 « C'est le mariage endogamique qui fait revivre la parenté ».</p>	5. femme		



<p><b>8. Communauté</b> Leenyol</p>	<p>Il renferme l'ensemble des membres d'une communauté sur laquelle s'exerce une certaine forme de chefferie traditionnelle. A chaque fois que ce terme est utilisé au sein de la société haalpulaar c'est pour faire ressortir un caractère distinctif d'un groupe appartenant à une même ethnie.</p> <p>8.1 <i>Wiide minen njeɣ ina weli kono wiide ko min jey buri</i> « Dire que cela appartient à la communauté c'est agréable à entendre mais dire que cela m'appartient l'est encore plus. »</p>	<p>⇒ cf. moore</p>	
<p><b>9.1 Patrie</b> Ngenndi</p> <p><b>9.2 Peuple</b> Leyyi</p> <p><b>9.3 Nation</b> Reenndo</p> <p><b>9.4 Clan</b> Cuudi</p> <p><b>9.5 Ethnie</b> Leenyol</p>	<p>Ce terme est souvent utilisé pour un rapport émotionnel par rapport au pays. Les premiers intellectuels africains à se battre pour la transcription et l'enseignement des langues nationales sont appelés « patriotes ».</p> <p>Même sens que « Communauté ».</p> <p>Elle renferme les différentes composantes mauritaniennes et il convient de souligner le rôle de la religion islamique, déterminant pour l'unité de la nation mauritanienne.</p> <p>Il renvoie à un groupe restreint partageant la même culture. On parle de <i>lenyem lemelaagu</i>, « ethnocentriste » pour dénoncer les dérives ethnocistes.</p> <p>Il s'agit d'un ensemble d'individus qui partagent les mêmes marqueurs culturels identitaires. A ce niveau, la langue apparaît comme un élément prédominant d'où la sentence : « La langue est la gardienne de l'ethnie ».</p>		
<p><b>10. Identité</b> Ngonaagu</p>	<p>« CA »</p> <p>La préservation de son identité suppose la prise en charge et la connaissance de tous les éléments concourant à la construction de celle-ci, d'où les enjeux de la maîtrise de la langue maternelle.</p>		
<p><b>11. Hospitalité</b> Teddungal</p>	<p>Littéralement <i>teddudde</i> veut dire lourd.</p> <p>Quand un homme est très respectueux de la dignité des autres on dit de lui « un être lourd » par opposition à « un individu léger ».</p> <p>11.1 « Un homme qui ne sait accueillir autrui n'est pas un homme et ne peut donc respecter un lieu de mémoire ».</p>	<p>Explication: Chapitre 5.3</p>	<p>Les vertus de l'humain se manifestent dans le sens de l'hospitalité. Le code régissant les règles de l'hospitalité sont très strictes. Tout manquement à ce code nuit gravement à l'honneur de l'individu. L'hospitalité est ici un droit / devoir face à la dignité de l'autre.</p>

<b>12. Tolérance</b> Mumyal	La tolérance est illustrée par cette sentence : « celui qui ne peut pas supporter l'odeur de la fumée ne pourra pas avoir du charbon de bois ».		La tolérance n'est pas un fait inné, elle est une qualité qui s'acquiert face à l'adversité et aux exigences et nécessités de la vie quotidienne et des contraintes sociales.
<b>13. Solidarité</b> Jaggondiraal Ballal	On ne saurait observer le vécu quotidien des Haalpulaar'en sans être frappé par cette propension à apporter secours et à se mobiliser lors des cérémonies organisées par le clan ou le groupe parental.		

### 3.1.1 Entrées spécifiques à cette langue

<b>14. Etat</b> Laamu	Le terme laamu signifie tout à la fois Etat et Pouvoir. Toujours est il que dans la perception des Haalpulaar'en, le laamu ne doit pas s'installer dans la durée d'où la sentence : « Le fait de durer au pouvoir diminue le prestige social d'un roi ». Elle se dit d'un roi qui a de grands enfants susceptibles de le remplacer mais qui ne veut pas renoncer aux honneurs du pouvoir.	Chapitre 5.3 Pouvoir	Le terme laamu signifie à la fois Etat et pouvoir. La frontière n'est donc pas nette entre les deux concepts. Le terme mawka signifie plutôt pouvoir comme capacité par opposition au devoir.
--------------------------	---	-------------------------	--

## 3.2 LA DIGNITE / LA HONTE

Mots	Etymologies remarquables, sentences, interprétations	Liens	Problèmes d'interprétation / Contre-exemples / Contre-argumentations
<b>30. Dignité</b> Ndimaagu	<p>« 1 » 30.1 Elle se mesure par rapport à la « capacité d'un individu à éprouver la honte. »</p> <p>L'homofulanus est un être qui se bat perpétuellement pour garantir et préserver sa dignité. Il doit éviter tout acte ou conduite susceptible de générer la honte. La honte est ce qui confère à un individu une dignité. Elle est le principe régulateur des conduites sociales au sein de la société haalpulaar. Le prestige social d'un individu augmente en fonction de sa capacité à répondre aux attentes sociales en fonction de son rang. Dire qu'en Afrique l'individu n'existe pas est une fausse perception de la réalité africaine.</p> <p>30.2 « Les hommes ne sont pas des sacs pour que l'on choisisse le plus grand sac ».</p> <p>30.3 « Le fait de sous estimer quelqu'un constitue une violation de sa dignité »</p> <p>30.4 « C'est le visage qui mange le riz »</p> <p>30.5 « Manger en pleurant »</p>	<p>31 Honte</p> <p>3. Individu</p> <p>Explications: Chapitre : 5.3</p> <p>74. Dépendance</p>	<p>Cette sentence est la plus connue pour définir un homme. Elle est prononcée à longueur de journée pour rappeler aux jeunes garçons mais aussi surtout aux filles les règles de conduite au sein de la société.</p>
<b>31. Honte</b> Gacce	<p>Elle est l'étiquette la plus redoutée pour un Haalpulaar. Il n'y a pas de sanction négative au-delà car l'individu est dépouillé de sa personnalité. C'est l'équivalent de la mort civile.</p> <p>31.1 « Le Peul doit avoir de la honte mais des griffes ».</p> <p>31.2 « La connaissance, le pouvoir, la femme comme la richesse ne saurait être efficients sans la honte ».</p> <p>31.3 « Etre porteur de la honte »</p> <p>31.4 « Casser le sentiment de honte voir le sentiment de honte chez le griot »</p> <p>31.5 « Celui qui par son geste affame son peuple veut faire de lui un porteur de la honte »</p> <p>31.6 « Rétablir l'honneur »</p> <p>31.7 « Un homme doit chercher à mettre sur la tête un poids qui ne dépasse ses capacités »</p>	<p>Explications: Chapitre 5.3</p> <p>32. Honneur</p>	<p>Le fait d'être dépouillé de sa personnalité est très grave car l'individu perd toute forme de reconnaissance et de considération sociales. Le terme « personnalité » a dans cette société une forte connotation éthique.</p> <p>Acte commis par un individu pour laver un affront qui a été fait à l'un des membres de sa famille. Il convient cependant de souligner qu'au sein de la société haalpulaar, les crimes d'honneur ne sont pas observés.</p> <p><b>Grossesse en dehors des liens du mariage</b> (Fergitaade). Il s'agit d'un fait extrêmement honteux. Cependant, la femme ne peut être taxée de porteuse de la honte que si elle refait la même</p> <p style="text-align: right;">« → »</p>

	31.8 Momtude gacce « Effacer la honte » <sup>8</sup>			faute. Si elle ne le fait qu'une fois dans sa vie on dit : « Elle a mis sur nous la honte ».
<b>31.2 Humiliation</b> Kerse	<p>« + »</p> <p>31.2.1 « Toute forme de calomnie est honteuse »</p> <p>31.2.2 « Les hommes sont des morceaux de tissus »</p> <p>31.2.3. « Il est formellement interdit de dire tout ce que l'on connaît d'un individu »</p> <p>31.2.4. « Ces élections qui ne servent à rien ont perverti les populations »</p> <p>31.2.5 « Toute violation des droits culturels est une atteinte à la dignité de l'homme »</p> <p>«CA»</p>	13. Solidarité 33 Respect		
<b>32. Honneur</b> Teddungal	<p>Dans un espace où le poids des représentations sociales est fort, le sujet social prend soin de ses faits et gestes pour ne pas perdre son honneur.</p> <p>32.1 « Le sens de l'honneur réside dans le gestuel c'est à dire la manière de traiter ».</p>	Chapitre 5.3		
<b>33. Respect</b> Hurum	<p>Le respect signifie tout à la fois considération, traitement de faveur à autrui, dérogation. Il est une des exigences morales les plus fortes au sein de la société haalpulaar. On dit qu'un enfant qui ne respecte pas les personnes âgées risque de « culbuter ».</p>	6. Enfant Chapitre 5.3 : Culture		
<b>34.1 Mensonge</b> Enaande	<p>Les Haalpulaar' en disent que le langage est un produit noble mais dangereux, car le mensonge est perçu comme une altération du langage.</p> <p>34.1.1 « Le mensonge entraîne la corruption des mœurs »</p> <p>34.1.2. « Le mensonge obstrue les facultés de jugement et pollue l'espace social »</p> <p>34.1.3 « Le mensonge ôte la confiance et ôte la confiance que les citoyens ont des rois »</p> <p>34.1.4 « L'ignorance, la pauvreté, la faim et le mensonge perturbent les humains »</p> <p>« + »</p>	Expl : Chap.5.3  36. Pauvreté		

<sup>8</sup> Effacer la honte consiste à sa racheter après avoir commis une faute morale ou bien un manquement à des obligations imposées par les valeurs socioculturelles. Une belle sœur qui ne donne pas des cadeaux aux sœurs de son mari qui revient d'un voyage a commis un manquement et si elle ne se rachète pas elle sera l'objet d'une attaque qui se manifeste sous la forme d'une danse appelée le cérémonial de blâme des belles sœurs. Effacer la honte peut aussi concerner toute une collectivité qui présente ses excuses à une autre collectivité et ce à la suite d'une faute commise par l'un de ses ressortissants.

<b>34.2 Mépris</b> Hutaade	Extérioriser son mépris est très fortement déconseillé. Si, à ce niveau, la restriction est respectée il en est autrement des formes d'expression du mépris lié au rang social de l'individu. Il s'agit de formes de manque de considération sociale dans les sociétés hiérarchisées selon la naissance.	65. Egalité et 68. Discrimination	Cette forme de mépris ne concerne pas un individu mais toute une caste et sa fonction est de légitimer les mariages endogamiques et la distance sociale entre des individus n'ayant pas un rang social identique.
<b>35. Vérité</b> Ngoonga	« + » Elle n'est bonne à formuler que si elle concourt à l'instauration de la paix dans les cœurs.		
<b>36. Pauvreté</b> Baasal	Elle fait peur car elle peut pousser la personne à commettre des actes jugés très honteux pour une simple question de survie. La sécheresse, ayant entraîné la raréfaction des ressources halieutiques et agro pastorales, les jeunes Haalpulaar en ont pris le chemin de l'immigration. 36.1 « Percevoir son salaire et devenir triste, percevoir son salaire et se fâcher » 36.2 « La plus grande des maladies est la pauvreté. » « ? » « CA » 36.3 « L'ignorance, la pauvreté, la faim et le mensonge perturbent les humains ».	Explications voir : Chapitre 5.3 34. Mensonge	La pauvreté est mesurée en fonction de la détresse poussant à des actes honteux, non par le niveau économique ou l'accès aux ressources 36.2 Il s'agit d'une métaphore et non d'une maladie au sens premier du terme. C'est une maladie en ce qu'elle peut pousser à commettre des actes honteux. La pauvreté peut être à l'origine de beaucoup de malaise et de frustrations liées à une incapacité chronique de répondre aux attentes sociales.
<b>37. Valeur</b> Doosde pinal	L'homofulanus est structuré par un ensemble de valeurs qui lui confèrent une identité, d'où une stricte codification des mécanismes de transmission de l'héritage culturel. 37.1 « Au moment d'éduquer un enfant ou bien son fils, il faut lui inculquer les valeurs ancestrales et les bonnes pratiques culturelles. »		
<b>38.1 Morale</b> Neddaagal	Exigence de la raison et de la conscience, la morale est ce qui empêche de considérer un homme comme un bien. Les pratiques esclavagistes ont beaucoup reculé dans le milieu Négro africain en Mauritanie. Ce constat a été surtout fait au niveau des jeunes. L'argument le plus évoqué est le suivant : C'est contraire à la morale.	« ← »	Il y a des pratiques esclavagistes qui sont des pratiques néfastes et qui se manifestent comme suit : Le placement des jeunes fillettes dans les familles aristocratiques sous prétexte de leur assurer une bonne éducation. Il s'agit en réalité de fillettes qui n'iront jamais à l'école et qui seront confinées dans les tâches ménagères et domestiques.
<b>38.2 Moralité</b> Hakilantaagal	Ce sont les faits et gestes attendus de la part d'un individu pour bénéficier de la considération et de l'estime des autres membres de la collectivité.		

<b>39. Réconciliation</b> Kawrotiral	<p>On peut observer à ce niveau tout un arsenal de procédures et des mécanismes destinés à régler les tensions entre les individus ou bien les familles. La médiation sociale ou culturelle pour le règlement des tensions est une constante de la culture haalpulaar. Le refus de compromis de la part d'un individu le fragilise.</p> <p>« ! »</p> <p>« Il faut en toute circonstance se prévaloir d'un esprit de compromis et de renoncement. En effet, si tout le groupe ethnique te demande pardon, tu dois l'accepter ».</p>		<p>Le poids du groupe et les demandes faites en son nom rehaussent l'importance d'un individu au sein de la collectivité. Ce geste constitue une motivation supplémentaire pour pousser le sujet à pardonner. Les réconciliations « personnelle » et « sociale » sont étroitement liées et il faut considérer ce mécanisme comme un mode traditionnel de règlement des tensions inter individuelles.</p>
<b>40. Pardon</b> Yaafuuya	<p>Le pardon n'a pas une connotation religieuse au sein de la société haalpulaar. Il permet de tester la personnalité d'un individu. En ce sens, il est ce par quoi on reconnaît la capacité d'un individu à tordre son orgueil : « Demander pardon suppose faire violence à l'orgueil ».</p>		

### 3.2.1 Entrées spécifiques à cette langue

<b>41. Aliénation</b> Wostaade	<p>Un individu aliéné est perçu comme quelqu'un qui est dépourvu de sa personnalité. Le concept a une connotation métaphysique car on ne parvient pas à identifier les causes de l'aliénation, c'est-à-dire qu'il est impossible d'expliquer rationnellement cette forme d'aliénation mentale.</p> <p>41.1 « Un individu qui a été échangé ».</p>		
-----------------------------------	---	--	--

### 3.3 LA LIBERTE / LA RESPONSABILITE

Mots	Etymologies remarquables, sentences, interprétations	Liens	Problèmes d'interprétation / Contre-exemples / Contre-argumentations
<b>60. Liberté</b> Wellitaare	<p>La liberté n'a de sens qu'articulée par rapport à la question de la dignité : être autonome, être apte à donner et à recevoir. C'est dire que la liberté n'est pas seulement perçue comme une faculté de choix mais plutôt comme une capacité.</p> <p>« + » 60.1 « Aucun n'ose dire que Jaanga est en état de grossesse. » 60.2 « La liberté de choix repose sur les moyens et la connaissance. »</p>	<p>Explication: Chapitre 5.3 31. Honte 35. Vérité</p>	<p>La liberté suppose les moyens pour pouvoir l'affirmer. Tout choix engage une responsabilité et il y va de l'individu qui a fait un choix de pouvoir l'assumer.</p>
<b>61. Droit</b> Jujjande, Hujjaaji, Fodde	<p>Dans une société stratifiée, le droit est pluriel et à chaque fait social important on sait ce qu'il faut faire pour répondre aux attentes des protagonistes. A ce niveau, il peut y avoir des violations des droits de la nouvelle mariée par la simplification des procédures de mariage. Elle perd certains de ses droits pour avoir commis un acte jugé très honteux avant le mariage.</p> <p>« - » Les droits inhérents à l'homme le mettent à l'abri des pratiques dégradantes et surtout permettent la préservation de son honneur. Les Haalpulaar' en disent « ne pas le soumettre à la honte »</p>		<p>« CA » Il y a des droits liés au genre humain mais les Haalpulaar' en sont surtout très regardants sur les droits de l'enfant, de la femme, le droit d'asile (appelé Molaade) et celui des handicapés mentaux.</p> <p>« Won ako neddo amnde e neddo fof haala » Il est difficile de voir un être humain qui n'a pas commis des « erreurs de jeunesse » et il n'est pas permis de juger une femme pour avoir commis une faute au même titre que les autres.</p>
<b>62. Loi</b> Laaawol	Elle dit ce qui est permis ou interdit au sein de la collectivité. Du fait de l'oralité, il y a primauté de la religion et de la coutume sur le droit positif.		
<b>63. Devoir</b> Fodde	Faire son devoir est une bonne chose mais faire son devoir avec une certaine dose de plaisir est encore meilleur. Ainsi, une femme qui fait de la cuisine pour son mari remplit ses obligations. Cependant le plat sera plus succulent si elle le prépare avant tout pour faire plaisir à son conjoint.		
<b>64. Responsabilité</b> Hellifeede	Les règles de droit n'étant pas codifiées, la notion de responsabilité a plutôt une très forte connotation morale.		

<p><b>65. Egalité</b> Potal</p>	<p>« ? » 65.1 « On ne saurait chercher à traiter de manière identique un homme et une femme ». Cette logique est à la base des pratiques traditionnelles néfastes ou les discriminations contre les femmes.</p>	<p>5. Femme</p>	<p>« - » Si le principe d'égalité est reconnu au niveau générique, il en est autrement dans les faits ou l'on note des discriminations liées au sexe et au rang social de l'individu. D'ailleurs, on note une forte recommandation qui consiste à dire qu'il ne faut chercher à instaurer le principe d'égalité qu'entre les êtres ou les réalités semblables.</p>
<p><b>66. Equité</b> Potal e jaati</p>	<p>« ! » 66.1 « On ne doit confier de l'argent qu'à un individu intègre ». 66.2 « Sans la droiture, le pouvoir se pervertit ». 66.3 « Mieux avoir la réputation de quelqu'un d'honnête plutôt que de quelqu'un de fortuné ». 66.4 « Le partage par des tas est toujours équitable ».</p>	<p>65. Egalité</p>	<p>L'équité, devant imposer le principe du traitement non discriminatoire, pose problème au sein de la société haalpulaar au niveau de la gestion de l'espace social et économique. En effet, la prédominance de l'élément masculin est incontestable. L'application de ce terme pose problème concernant les femmes, les enfants et sur la question de l'héritage des biens.</p>
<p><b>67. Justice</b> Niaawoore</p>	<p>Constitue un enjeu de taille au niveau du choix des hommes destinés à rendre la justice car tout individu aspirant à cette fonction doit être auditionné. Il s'agit d'une séance fortement redoutée car l'interdit de mensonge lors des enquêtes de moralité est strictement recommandé. « Le juge doit être reconnu comme un individu intègre ».</p>		
<p><b>68. Discrimination</b> Yaware</p>	<p>Elle est la chose qui fait le plus mal à un Haalpulaar. Toute discrimination est perçue comme un affront qui peut déboucher ou déclencher une réaction très violente, d'où la sentence « le Peul ne supporte pas la discrimination ».</p> <p>On parle de jinnere (discrimination positive) en plusieurs circonstances : lors des conflits, des procès ou des partages mais le dénominateur commun dans tout ces cas de figure c'est qu'il y a eu un soutien ou bien un coup de pouce.</p>		<p>Il n'y a pas un terme unique pour nommer discrimination. Les termes utilisés renvoient toujours à une discrimination positive ou négative.</p> <p>La discrimination se manifeste sous forme d'un octroi de privilèges ou bien de faveurs qui faussent les logiques de compétitions et de concurrences au sein d'une société.</p> <p>Dans une société stratifiée en caste sociale, les stratégies matrimoniales constituent un mécanisme de domination et un mode de transmission des privilèges héréditaires. Ainsi, au niveau du pouvoir et du mariage, on observe de fortes discriminations en fonction du rang social et plus particulièrement à l'endroit des artisans et des esclaves.</p> <p>L'autre forme de discrimination fortement réprouvée au sein de la société haalpulaar concerne</p>



			l'entretien des enfants. Le fait de donner à manger ou de mieux habiller ses propres enfants que ceux qui vous ont été confiés est très mal perçu dans l'imaginaire populaire des Haalpulaar'en.		
<b>69. Interdit</b> Woda, Haddé, Ko anya		La transgression de tout interdit suscite une très forte réprobation, surtout celle relative aux croyances. On peut ne pas respecter sa parole à cause de raisons indépendantes de sa volonté, mais le mensonge est perçu comme un acte délibéré destiné à perturber l'ordre social. Cette faute morale peut mener à l'auditoire.	On distingue entre le Koko hada, l'interdit formel, et le Ko woda, ce qu'il ne faut jamais faire (l'interdit absolu). La transgression de cet interdit absolu entraîne de lourdes sanctions que sont l'exclusion communautaire et la dépossession officielle du patronyme par le père du fautif. Cette sanction suite à une faute ne laissant aucune possibilité de se racheter est d'autant plus douloureuse qu'elle se proclame à la place publique.		
<b>70. Bien commun</b> Nafoore rennd aande		Le dénommé nafoore renndaande renvoie surtout aux lieux de mémoire et aux surfaces cultivables dont les revenus sont destinés à des dépenses ou constructions au profit de toute la collectivité. 70.1 « Un individu ne saura mesurer le poids et l'importance de la parenté que le jour où il sera dans une situation extrêmement difficile ».	Exemples d'interdit sans réparation possible : - Tuer ses parents - Mentir devant un auditoire - Profaner un lieu sacré	7. Famille 7.1 Parenté	
<b>71. Universalité</b> Ko ala Keerol, ko ala Ko falti	« ! » « + »	Les termes utilisés en pulaar renvoient à l'idée de « sans restriction » et de « sans frontières ». 71.1 « Tout être humain a droit au respect et à la considération jusqu'à preuve du contraire. »	La perception du bien commun, dans l'imaginaire des populations haalpulaar'en, ruine toute cette idéologie de l'absence de frontières dans les sociétés africaines traditionnelles entre ce qui appartient à l'individu et ce qui appartient au groupe.	65. Egalité	
<b>72.1 Particulier</b> Sifa mo rennda aka		On évoque cette notion le plus souvent pour statuer sur la responsabilité d'un individu ou bien en tant que mode d'identification par rapport aux membres du groupe ethnique	Le terme passiraagal qui signifie "égalité de naissance" ou considération sociale (au sens générique du terme) est aussi un lieu d'universalité.		
<b>72.3 Diversité</b> Ceeral Faandu AlmudooJiloon diral Faandu A lmudoo,	« CA »	Le « Faandu Almudo » signifie le pot qu'utilise l'élève (talibé) coranique pour collecter de la nourriture. Il y met tout ce qu'on lui donne et cela confère à sa nourriture un cachet agréable car il y a de tout là dedans. L'idée de mélange apparaît très fortement.	Cette sentence peut être utilisée pour démolir le mythe de la pureté généalogique du sang. Il reste que le refus de mélange de sang, qui est profondément ancré dans les mentalités, joue une fonction sociale capitale à savoir celle de la		

Jiloondiral			reproduction des privilèges et des relations de domination et de subordination au sein des sociétés traditionnelles. Bourdieu parle de « bouclage consanguin » comme mécanisme de domination sociale.
-------------	--	--	---

### 3.3.1 Entrées spécifiques à cette langue

<b>73. Choix</b> Todfaade	« ? » Il est un acte à la fois individuel et collectif mais il reste très fortement codifié et surveillé, surtout quand il doit s'exercer sur les questions matrimoniales pour perpétuer le mythe de la pureté généalogique du sang. Le choix par exemple de la future partenaire ne saurait être un choix strictement individuel. Le primat de la parenté dans ce choix est incontestable : 73.1 « Si tu dois choisir, il faut choisir ta parenté ». 73.1.1 « <i>Dewgal endam won ko tayyata jokotoaako</i> » « Le mariage entre parent peut, s'il tourne mal, entraîner une déchirure irréparable ».	5. Femme 65. Egalité  7.1 Parenté	Il y a ce niveau des restrictions et des limitations concernant les stratégies matrimoniales  Le mariage préférentiel est le mariage entre cousins croisés. S'il réussit, il n'y a pas de tel, mais s'il échoue, c'est la divulgation des secrets de famille sur la place publique.  «CA»
<b>74. Dépendance</b> Fawaare	On ne saurait comprendre ce terme sans le comparer au fait de supporter quelqu'un. La dépendance est fortement réprochée car elle entraîne la négation de la dignité d'un individu.	30.5 Dignité	Le fait de manger en pleurant a pour origine la dépendance. Il s'agit de quelqu'un qui mange alors que l'on tient des propos qui dévalorisent les pics assiettes. L'individu mange pour ne pas mourir de faim mais il est profondément blessé dans sa dignité.
<b>75. Religion</b> Diine	Le terme utilisé pour désigner la religion est un mot arabe. Il y a à ce niveau un véritable problème pour nommer les pratiquants des autres religions monothéistes. Le terme Mo Juulata signifie littéralement "celui qui ne prie pas"		

#### 4. Analyse : Le statut de la personne humaine et la question de la dignité

Le sentiment de *gacce*, en tant que confirmation de l'identité ontologique de l'homme, ne peut être bien saisi sans un détour par la notion de personne chez les Haalpulaar'en. La personne est avant tout un *tagoore*, c'est à dire une créature divine qui a, à ce titre, une certaine dignité. Le *tagoore* est constitué de plusieurs éléments dont le *banndu*, c'est-à-dire le corps, et le *hakkille*, c'est à dire la raison ou la conscience. Il est perçu comme cette instance qui permet à l'homme de penser, de discerner le bien du mal avant toute conduite. Il y a le *fittaandu* et le *wopki* pour désigner l'âme, la vie, en un mot, le principal vital. Il reste que le *wopki* renvoie surtout à l'existence, c'est à dire la dimension matérielle de l'être.

La combinaison de ces différents éléments comme l'attribut de la pensée n'est pas, dans la pensée négro-africaine, une condition suffisante pour revendiquer ou conférer le statut de l'humain à quelqu'un. Contrairement à la tradition hellénique, la raison n'est pas la marque essentielle de l'homme, l'homme n'est pas seulement une substance pensante. L'homme, en milieu haalpulaar, est une substance qui éprouve de la honte. "*Neddó mo hersataa wonaa neddó*" autrement dit, un homme qui ne ressent pas la honte, n'est pas un homme. Le *gacce* est donc ce qui confère à l'homme son statut de personne humaine. Il est impossible de décrire un homme, de le nommer et même de le concevoir sans y rattacher le sentiment de *gacce*.

L'homme est donc un être qui éprouve ontologiquement la honte. Dans la vie de tous les jours l'homme est structuré pour éprouver de la honte afin de savoir comment il doit se comporter selon son statut, son sexe, son âge, sa situation matrimoniale, en face de son *paso*, (un individu de même rang social) de ses beaux-parents etc. Principe régulateur de toutes les attitudes sociales dans le milieu haalpulaar où la dimension axiologique de la conduite reste prédominante, le sentiment de *gacce* est ce par quoi l'homme arrive à se comporter moralement et se distinguer ainsi radicalement de l'animal. L'univers social des Haalpulaar'en est fortement imprégné de ce sentiment.

Cependant, il y a à ce niveau deux distinctions fondamentales à faire. La capacité d'éprouver la honte marque la frontière entre l'humain et l'animal. Le sentiment de honte est absent du règne animal et c'est à ce titre que le sentiment de honte est considéré comme une valeur ontologique. La prééminence du sentiment *gacce* est dû au fait qu'il insuffle le code de l'honneur et les stratégies d'affirmation et préservation de la dignité.

Il reste que cette capacité à éprouver la honte est une potentialité humaine qui doit être actualisée par la société, qui en fixe les contours et les modalités. A ce niveau, il y a tout un dispositif éducationnel pour inculquer au sujet les codes de conduite et les actes à ne pas commettre car jugés honteux.

La *gacce* est donc tout à la fois un signe distinctif de l'humain au sein de la société haalpulaar mais il constitue aussi un code social, car ce qui est honteux au sein d'une société peut ne pas l'être ailleurs.

L'être humain est certes un sujet pensant mais notre insistance sur la capacité à éprouver la honte est liée à l'importance de la dimension éthique de la définition de l'homme dans la société haalpulaar. Il convient cependant de souligner que l'homme est un être multidimensionnel et pour ne pas mutiler sa dignité, le respect de sa peau devient une exigence.

Le *gacce* est une valeur essentielle en ce sens que l'honneur, la dignité et la retenue sont ressentis en fonction du degré du sentiment de *gacce* qu'éprouve une personne. Dans une société où le *gacce* est si ancré, toute quête d'un plaisir charnel est l'objet d'une codification et d'une normalisation rigoureuses quant à leur mode d'expression et de satisfaction.

C'est ainsi qu'au sein de la société haalpulaar l'homme n'est pas défini par la simple possession de la raison mais plutôt par sa capacité à éprouver la honte. Le sentiment de honte impose le respect des règles de discipline et statue sur les valeurs qui fondent l'identité des Haalpulaar'en. Cette valeur socioculturelle continue encore de nos jours à dicter et à déterminer les conduites au sein de la société haalpulaar.

## 5. Annexes

### 5.1 Transcription

Pulaar	Prononciation	Pulaar	Français
B		Biddo	
C	Thie	Caali	Tchèque
J	Dj	Jaltaabe	Dialectique
U	Ou	Ummaade	Outil
D	D	Danaade	
Ny	Gn	Nyaaku	Accompagner
N		Ñappaati	
Y		Yeekiaado	
E	é	elo	élève

### 5.2 Glossaire

Awluɓe	Pluriel de griot (gawlo)	Biddo	Fils
Awooɓe	Pagayeur	Burturngal	Voile pour masquer le visage
Annde	Pot de l'encens	Camaaba	Divinité fluviale
Badiraado	Neveu	Caɗel	Quartier
Bandiraabe	Parentèle	Caɗelnaabbe	Clan des pêcheurs de ce quartier
Bandiraagal	Parenté	Ceddaagal	Vertus des guerriers
Banndu	Corps	Cedfo	Guerrier
Baylo	Forgeron	Cubalaagu	Vertus des pêcheurs
Bumreede	Être vierge de manière hermétique <sup>9</sup>	Cuballo	Pêcheur
Balitaagal	Donner un coup de main	Cudaari	Patrimoine
Bewre	Gâté, faire le malin	Cuddungu	Mariage
		Curaay	Encens
		Cuudi	Famille
		Debbo	Femme, enfant de sexe féminin
		Dendiraado	Cousin germain

<sup>9</sup> Ce terme est utilisé pour dire que le jour du mariage, il a fallu amener la jeune fille à l'hôpital pour lui faire une incision.

Dimo	Noble, libre	Jawdi	Richesse
Driyaŋke	Femme élégantes	Jeeri	Plaine (culture sous pluie)
Diwo	Jeune femme divorcée	Jeey-maayo	Epouse de Jaltaabe
Dewgal	Mariage	Jom-maayo	Divinité fluviale
Endam	Sang (parenté)	Jewtowwo	Un causeur
Fasiraabe	Individus égaux	Jolde	Être à la page
Fasnaade	Avoir de l'amour propre	Julde	Prier
Fedde	Groupe, classe d'âge	Kaadi	Fleuve
Fittaandu	Âme	Kayhaydi	Kaedi
Fodde	Le dû, la norme	Kayhaydinaabe	Clan de pêcheurs de Kaedi
Fonggere	Jeu impair	Laamu	Pouvoir
Fonŋgude	Faire un jeu impair, violer une norme	Labbo	Boisselier
Fujaade	Faire un lapsus	Lawbe	Pluriel de Labbo
Fulbe	Peuls	Lidfi	Pluriel de poisson
Fergitaade	Avoir une grosseesse avant le mariage	Lingu	Poisson
Filaade	Avoir ses règles, puberté	Liwoogu	Lamantin
Fuutanke	Habitant de Fouta	Lelaade	Se marier sans contact sexuel
Gacce	Honte	Maabo	Tisserand
Gali	Pluriel de galol	Maabube	Pluriel de tisserand
Galo	Riche	Maayo	Fleuve
Galol	Céinture de perles	Maccube	Pluriel d'esclave
Gannadal	Connaissance	Maccudo	Esclave
Gando	Savant	Maccungagal	Condition des esclaves
Gando-bindfi	Connaissance du livre	Mallol	Allusion
Gando-ladde	Connaissance de la forêt	Mbaalnaabe	Clan de guerrier
Gando-maayo	Connaissance du fleuve	Nedfaagal	Nature humaine
Gawlo	Griot	Moccoobe	Pluriel de guérisseur
Goggraado	Oncle paternel	Moccowwo	Guérisseur
Gorko	Enfant de sexe masculin	Mukke	Chaussures traditionnelles
Gurel Saŋe	Quartier de Kaedi	Munu-maayo	Divinité fluviale
Haddaade	Être excisée	Mutoobe	Pluriel de plongeur
Haalpulaar	Locuteurs de Pulaar	Mutowwo	Plongeur
Haalpulaar'en	Spécificité de ces locuteurs, pluriel	Mboomri	Jeune fille vierge
Hakkile	Raison	Momtude	Effacer
Hersude	Avoir honte	Monti	Le fait d'effacer
Hokkere	Don	Nalaŋke	Artiste
Hoore	Tête	Nedfaagal	Humanité
Humambine	Ignorant	Nedfo	Un homme
Jaawando	Conseiller		

Njuufnaabbe	Clan de guerriers	Teddungal	Hospitalité
Ñeenybe	Pluriel d'artisan	Tinjkude	Manger sans se faire inviter
Nyeenyo	Artisan	Toorobbe	Pluriel de marabout
Njenaari	Récompense	Toorodaagu	Vertus des Toorobbe
Pasiraagal	Lien entre égaux	Tooroodo	Caste de marabout
Paso	Egal	Walo	Plaine (culture de crue)
Puddi	Henné	Waylube	Pluriel de forgeron
Pulaagu	Vertus des peuls	Wonki	Arme
Pulaar	Parler Peul	Welde	Agréable
Pullo	Peul	Yettrondirde	Contact sexuel
Ridde	Péter	Yoncede	Charme
Rimbe	Nobles	Yodde	Beauté
Rondaade	Porter	Yeeŋde	Dépassé, démodé
Ruŋaade	Avoir ses règles	Yamal	Fiançailles (quête de la main)
Sakke	Cordonnier	YamyYamo	Promise
Sakkeebe	Pluriel de cordonniers	Yeekiraabbe	Pluriel de Belle-sœur
Salite	Perdre son sang-froid	Yeekiraado	Belle-sœur
Sorbo	Pratique, jeu ludique	Yettoode	Patronyme
Subalbe	Pêcheurs	YiiYam	Sang (parenté)
Suudu	Famille, maison	Yoodde	Beau
Suume	Forme de maquillage	Yuwoobe	Ceux qui abattent
Suddede	Se marier	Yusde	Se lamenter
Tagoore	Créature		
Tawreede	Être trouvée vierge		
Tanntaaji, Tulde	Quartiers de Kaedi		

### 5.3 Commentaire par thème des proverbes et des sentences recueillis<sup>10</sup>

<b>4.</b>	<b>homme</b>	
4.1	<b>Worbe ngona basi saka mawndu labee</b> « <i>Les hommes ne sont pas des cas pour que le critère de choix soit le volume.</i> » « ! » La dignité réside dans la conduite et suppose d'autres qualités.	
<b>5.</b>	<b>femme</b>	
5.1	<b>Arsuko debbo ko reseede, cuddari mum ko wammbude</b> « <i>L'honneur de la femme réside dans le mariage et sa fierté dans la maternité.</i> » Cette maxime fait l'apologie de la femme mariée qui a des enfants. Elle est aussi malheureusement une source de violations des droits de la femme si elle tarde à se marier ou bien si elle est stérile.	
<b>7.1</b>	<b>parent</b>	
7.1.1	<b>Endam ma woni koltuma</b> « <i>La parenté est le vêtement d'un individu.</i> » La parenté est comparée à des habits. Les habits permettent de se protéger contre les aléas climatiques mais aussi de protéger son corps, en d'autres mots, son honneur et sa dignité. Ce proverbe est d'autant plus capitale que la nudité est mal perçue dans l'imaginaire des populations haalpulaar'ën.	
7.1.2	<b>So kosam jilli fitina daawi</b> « <i>Le mélange de lait évacue les conflits.</i> » Mélanger le lait est un pacte fort. Ce mélange est considéré comme une alliance qui constitue un bouclier contre les tensions individuelles et inter claniques. Ainsi, il arrive que des populations partageant le même espace social établissent entre elles des relations matrimoniales pour mettre fin aux tensions.	
7.1.3	<b>Ko enndu wooturu</b> « <i>C'est le même sein.</i> » Cette sentence est énoncée pour dire que cette forme de solidarité est une solidarité familiale. Le degré de mobilisation en toute circonstance ne saurait se comprendre sans la force du lait. Cette effervescence est fortement observée lors de la célébration des grandes cérémonies, tel le mariage.	
7.1.4	<b>O muyini ko kosam mbeldam</b>	

<sup>10</sup> Au niveau de la traduction des mots et des sentences pulaar, nous avons privilégié la quête du sens au détriment des normes grammaticales.



	<p>« ? »</p> <p>« <i>Il a tété un lait sucré</i> ».</p> <p>Les Haalpulaar' en établissent un rapport étroit entre le lait maternel et l'intelligence. Quand un individu est très intelligent, on dit qu'il a tété du lait sucré. Cette fausse croyance porte gravement atteinte à la réputation de certaines mères de famille dont les enfants n'arrivent pas à faire une scolarité normale. La réussite comme l'échec scolaire donne à cette croyance une portée inquiétante.</p>
7.1.5	<p><b>Sa taawi jidufé ina kaba jaggi humukoma</b></p> <p>« <i>Il faut se mettre à l'écart quand des parents se disputent</i> ».</p> <p>Il est fortement recommandé de ne pas se mêler des problèmes de famille, disons des individus ou bien des familles liées par le lait. Ils peuvent se réconcilier à tout moment.</p>
<b>11.</b>	<b>L'hospitalité</b>
11.1	<p><b>Nedfo mo teddaani wona nedfo e jaati nedfo mo teddaani waawa teddinnde nokku teddufo</b></p> <p>« Un homme qui ne sait accueillir autrui n'est pas un <b>homme</b> et ne peut donc respecter un lieu de mémoire. » Le teddungal renferme les valeurs de respect et de considération pour autrui, à qui on fait certaines choses pour magnifier le sens de l'hospitalité. La mémoire permet d'identifier et de reconnaître les individus ainsi que les faits et gestes à faire pour répondre aux attentes sociales.</p> <p>Celui qui n'a pas de mémoire est tout bonnement perçu comme un aliéné et un individu dépouillé de sa personnalité. Le lieu de mémoire doit être connu et sa signification doit être retenue et transmise de génération en génération par les grands-parents. Ce devoir de transmission est plus fort que tout. Un oubli à ce niveau est considéré comme une rupture pouvant entraîner la dislocation du groupe ethnique, car dans les civilisations orales, l'histoire d'un groupe se fait autour de sa mémoire.</p>
<b>30.</b>	<b>La dignité</b>
30.1	<p><b>Nedfo mo hersata wona nedfo</b></p> <p>L'homme n'est pas défini par la simple possession de la raison mais plutôt par sa « <i>capacité d'éprouver la honte</i> ». Le sentiment de honte impose le respect des règles de discipline et traverse toutes les valeurs qui fondent l'identité des Haalpulaar'en. Cette valeur socioculturelle continue encore de nos jours à dicter et à déterminer les conduites au sein de la société haalpulaar.</p>
30.2	<p><b>Worbe ngona basi saka wawndu yete</b></p> <p>« <i>Les hommes ne sont pas des sacs pour que l'on choisisse le plus grand sac</i> ».</p> <p>Cette sentence renvoie au caractère non quantifiable de la valeur humaine. La dignité humaine ne saurait être l'objet d'un marchandage, comme si l'homme était une vulgaire marchandise. Cette sentence demande de ne pas comparer un homme à un sac qui ne sert qu'à contenir quelque chose. Les critères d'appréciation d'un homme sont autres. La valeur d'un homme ne réside pas</p>

	dans sa masse musculaire ou dans le volume qu'il occupe dans l'espace mais dans ses qualités intellectuelles et morales.
30.3	<p><b>Janndil nedfo ko hersimnde dum</b></p> <p>« <i>Le fait de sous estimer quelqu'un constitue une violation de sa dignité</i> ».</p> <p>Feindre, ignorer quelqu'un ou son identité est une violation de sa dignité. Cette arme est souvent utilisée par les griots pour dévaloriser un manquement venant d'un individu noble.</p>
30.4	<p><b>Ko yeeso nyaami nyiiri</b></p> <p>« <i>C'est le visage qui mange le riz</i> ».</p> <p>Ce qui est important ce n'est pas de donner à manger mais la manière de le faire. Il y a dans la culture pulaar un ensemble de formules codées pour inviter quelqu'un à venir manger ou à accepter de prendre la nourriture.</p>
30.5	<p><b>Ada nyaama ada woya</b></p> <p>« <i>Manger en pleurant</i> ».</p> <p>Ces deux sentences font ressortir la primauté de la gestuelle, à la fois dans la manière de donner et sur le contenu alimentaire. L'apport calorifique d'un aliment est donc secondaire et nul don ne doit se faire sans le respect et la considération de celui qui reçoit.</p>
<b>31.</b>	<b>La honte</b>
31.1	<p><b>Pullo yo hul gacce hoto hul qacce</b></p> <p>« <i>Le Peul doit avoir de la honte mais des griffes</i> ».</p> <p>Le Peul doit avoir peur de faire un acte qui le dévalorise. Il ne doit pas avoir peur de défendre sa dignité, quitte à prendre des griffes qui vont laisser sur sa peau des cicatrices indélébiles mais qui n'occasionnent pas de souffrance morale, contrairement aux actes jugés honteux. Les Peulhs sont des guerriers et les vertus du courage poussent le Peulh à prendre des risques lors des combats plutôt que de fuir face à l'ennemi. Le fait de se battre laisse des traces liées aux blessures alors que le fait de fuir ne laisse pas des traces mais constitue un acte déshonorant et honteux.</p>
31.2	<p><b>Gannadal, Laamu, Debbbo, Jaawdi yodata to gacce ala</b></p> <p>« <i>La connaissance, le pouvoir, la femme comme la richesse ne sauraient être efficient sans la honte</i> ».</p> <p>La honte est une valeur socioculturelle transversale. Elle imprime toutes les autres valeurs et imprègne les canons de la perception de la réalité sociale. La honte est ce par quoi, au sein de la société haalpulaar, tout acte est articulé par un code éthique. La honte est le principe régulateur de toutes les conduites sociales.</p>
31.3	<p><b>Rondaade gacce</b></p> <p>« <i>Etre porteur de la honte</i> ».</p> <p>Cette sentence se dit d'un individu dépouillé de sa personnalité et de sa dignité à force de commettre des actes jugés très honteux. Cette étiquette est souvent collée à une fille qui a plus de trois grossesses en dehors des liens du mariage.</p>
31.4	<b>Ngaawlaagu noddi yo gacce mbare e gawlo</b>

	<p>« Casser le sentiment de honte voire tuer le sentiment de honte chez le griot ».</p> <p>Le griot est « le médecin de la civilisation » de la société haalpulaar. Pour remplir cette fonction, il ne doit pas avoir beaucoup de honte.</p>
31.5	<p><b>Keyfinowwo lenyol in roonda dum gacce</b></p> <p>« Celui qui par son geste affiche son peuple veut faire de lui un porteur de la honte ».</p> <p>Cette sentence s'applique à tout décideur, tout dirigeant, tout homme politique qui détourne des deniers publics. La plupart des hommes politiques en Afrique ont perdu toute forme de crédibilité qui entache leur légitimité aux yeux des populations.</p>
31.6	<p><b>Momtude gacce</b></p> <p>« Le fait d'effacer la honte ». De manière plus raffinée « Laver un affront subi »</p> <p>Il s'agit d'un acte commis par un individu pour laver un affront qui a été fait à l'un des membres de sa famille. C'est un acte moral très fortement apprécié car il est perçu comme un fait restaurateur de la dignité. Il convient cependant de souligner qu'au sein de la société haalpulaar les crimes d'honneur ne sont pas observés.</p>
	<p><b>Les humiliations</b></p>
31.8	<p><b>Njinyde nedfo ko hoynude dum</b></p> <p>« Toute forme de calomnie est honteuse ».</p> <p>Rendre un individu léger peut de faire de multiples manières. Il reste que le fait de coller des fausses étiquettes ou d'émettre des accusations non avérées est considéré comme la manière la plus ignoble.</p>
31.9	<p><b>Yimbe ko tekke Sa wi ada firahen tekkere njidfa ko hoynude</b></p> <p>« Les hommes sont des morceaux de tissus ».</p> <p>Les hommes sont considérés comme des morceaux de tissu entrelacés. Ainsi, il y a dans tout tas de morceaux, des tissus propres et des tissus sales. Tenter de les démêler en public est un attentat à l'honneur et à la dignité des personnes et des familles. « Il n'y a pas de généalogie sans brisure » affirme le Professeur Oumar BA. (Entretien, 1997, Institut des Langues Nationales Nouakchott Mauritanie.)</p>
31.10	<p><b>Wone nedfo annde nedfo fof haala</b></p> <p>« Il est formellement interdit de dire tout ce que l'on connaît d'un individu ».</p> <p>Aucun homme n'est parfait. Le fait d'étaler les faiblesses d'un individu en public est fortement réprouvé. Compte tenu de l'absence de tradition de presse écrite avec un code précis au sein de la société haalpulaar, ce proverbe peut être interprété comme une forme de pénalisation de la diffamation.</p>
31.11	<p><b>Dido wooteeji nafaani ayni miskineebé</b></p> <p>« Ces élections qui ne servent à rien ont perverti les populations ».</p> <p>La pauvreté et l'ignorance faussent le jeu démocratique en Afrique. Dans une atmosphère de corruption généralisée, les personnes vulnérables sont celles qui sont les plus pauvres.</p>

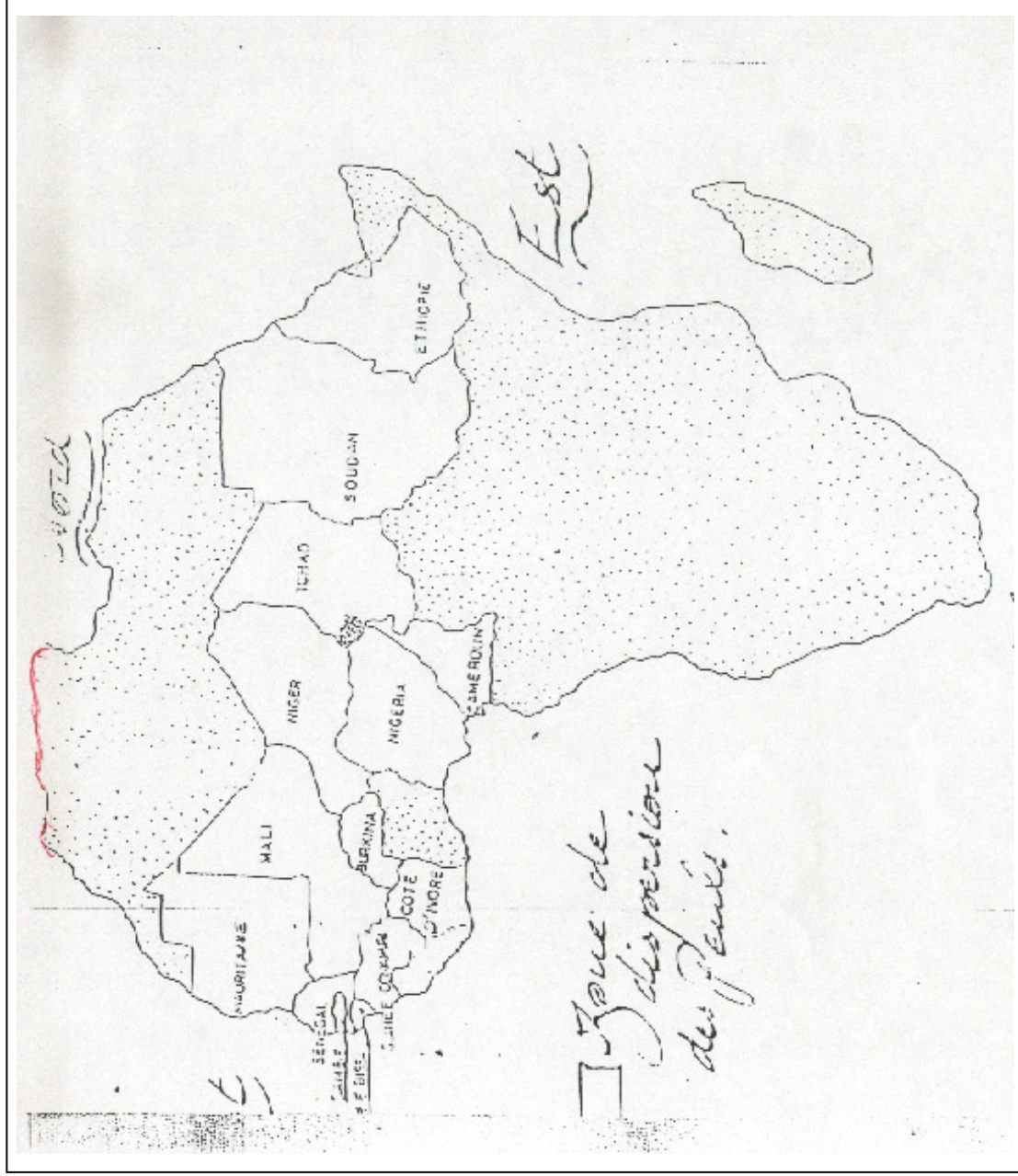
31.12	<p><b>Sa daw'i nedfó e pinal mum a toonyi</b>  <i>« Toute violation des droits culturels est une atteinte à la dignité de l'homme ».</i>  S'attaquer aux piliers d'une culture pour offenser les membres d'une communauté culturelle est une attitude qui génère de dangereuses tensions sociales.</p>
32.	<p><b>L'honneur</b></p>
32.1	<p><b>Tedjungal daasetaa'ke roondete</b>  <i>« Le sens de l'honneur réside dans la gestuelle, c'est à dire la manière de traiter ».</i>  Cette sentence est tirée d'un conte : un singe trouve un poisson entraîné de se débattre hors de l'eau car surpris par le retrait subit du niveau du fleuve. Ce singe a rendu service à ce poisson et un jour le singe voulait traverser et le poisson l'a mis sur son dos pour le faire traverser. Arrivée de l'autre côté de la rive, le poisson, pour magnifier le sens de l'honneur, dit : « Il ne faut ni tirer ni traiter un individu, il faut le porter. Si je te le dis, c'est qu'en me remettant dans de l'eau, tu t'es servi de tes pieds pour me pousser dans le fleuve. Certes, ton intention est bonne, mais la manière est condamnable. »</p>
34.	<p><b>Le mensonge</b></p>
34.1	<p><b>Fenaande ina wayla lenyol</b>  <b>«CA»</b>  <i>« Le mensonge entraîne la corruption des mœurs ».</i>  Cette sentence renvoie aux personnes ayant des charges publiques et qui mentent sans vergogne. Cette attitude des hommes politiques ayant de hautes charges légitime et banalise le mensonge.</p>
34.2	<p><b>Fenaande ine ada majjere ine aayna dijiral</b>  <i>« Le mensonge obstrue les facultés de jugement et pollue l'espace social ».</i>  Le fait de légitimer ou bien de banaliser le mensonge a des conséquences négatives sur la gestion sociale et publique. La faculté de discernement, le sens des responsabilités, la capacité d'écoute et la tolérance sont altérés par le mensonge.</p>
34.3	<p><b>Fenaande ina aayna hoolaare, ina adda lenyol rugtaade laambe mum men</b>  <i>« Le mensonge ôte la confiance et ôte la confiance que les citoyens ont des rois ».</i>  Le mensonge est la négation des vertus de la démocratie et de la bonne gouvernance. Il est très rare de voir des élections en Afrique qui ne se terminent par des contestations, voire des morts d'hommes. Les acteurs politiques ne se font pas confiance. La perversion des règles démocratiques par le mensonge fausse le jeu démocratique.</p>
34.4	<p><b>Humambinaagal, Baasal, Heege, Feenaande ina aayna nedfaagal</b>  <i>« L'ignorance, la pauvreté, la faim et le mensonge perturbent les humains ».</i>  La barbarie, c'est à dire l'inhumain, trouve son lit dans ces différents maux.</p>

36.	<p><b>La pauvreté</b></p>
36.1	<p><b>Yobbe Tikka, Yobbe yooma</b>  <i>« Percevoir son salaire et devenir triste, percevoir son salaire et se fâcher ».</i>          Cette sentence dévoile la misère des fonctionnaires qui ont des revenus si faibles que le jour de la paye n'est pas vécu comme un moment de joie mais plutôt comme un malheur. La paye ne pouvant satisfaire les besoins les plus élémentaires, le sujet est plongé dans un état dépressif.</p>
36.2	<p><b>Baasal woni yumum nyabbuuli</b>  <i>« La plus grande des maladies est la pauvreté ».</i>          Elle corrompt le corps, la tête et aliène la dignité de l'homme.</p>
60.	<p><b>La liberté</b></p>
60.1	<p><b>Yo nedfo tekkan ko waawi rondaade</b>  <i>« Un homme doit chercher à mettre sur la tête un poids qui ne dépasse pas ses capacités ».</i>          Etre libre, c'est avoir constamment à l'esprit sa capacité et ses propres limites. Cette sentence est une invitation à la retenue et au sens de la mesure. Elle établit un rapport entre les ambitions démesurées et les frustrations sources de dysfonctionnement de la personnalité.</p>
60.2	<p><b>Hay goto suus wiidse Jaanga ko reedu</b>  <i>« Aucun n'ose dire que Jaanga est en état de grossesse ».</i>          La privation de la parole se manifeste par l'impossibilité de nommer un fait pourtant évident. La grossesse de Jaanga saute aux yeux, mais personne n'ose en parler pour la simple raison que Jaanga est native de la localité et vit avec ses nombreux parents. Toute atteinte à l'honneur de cette grande famille doit être camouflée. La peur de la réaction violente de ses parents fait que l'on ferme les yeux sur cette question et qu'il est préférable de se taire. Dire que Jaanaga est en état de grossesse expose à des représailles de la part des membres de sa famille. Il y a un sentiment de gêne diffus concernant ce fait au sein de toute la communauté. On peut aussi mettre ce proverbe sur le registre de la vérité et ce, en montrant que dire la vérité comporte des risques.</p>
60.3	<p><b>Tooflaade noddī ko pinal e mbawka</b>  <i>« La liberté de choix repose sur les moyens et la connaissance ».</i>          Un choix libre suppose les moyens et la connaissance. Les moyens donnent à l'individu une certaine indépendance financière qui lui confère une autonomie de jugement et la connaissance pour discerner et choisir en conséquence. Cette sentence fait surtout une allusion à l'achat des votes des populations et aux manipulations des consciences lors des élections en Afrique.</p>
66.	<p><b>L'équité</b></p>

66.1	<p><b>Resndeede ngalu ko pewdo</b>  <i>« On ne doit confier de l'argent qu'à un individu intègre ».</i>  L'absence de l'écriture fait que, pour prêter de l'argent ou bien pour confier quelque chose à un individu dont on doute de la moralité, on appelle des témoins. Par contre, si l'individu est intègre, on n'a pas besoin de cette forme de vigilance.</p>	
66.2	<p><b>So peewal ala ngarndigu aayima</b>  <i>« Sans la droiture le pouvoir se pervertit ».</i>  Il arrive qu'il y ait plusieurs prétendants à l'intronisation d'une chefferie traditionnelle ou bien à la gestion des affaires de la collectivité. Alors, pour les départager, certains critères de sélection sont mis en avant. Le critère le plus important est le sens de l'équité. C'est la raison pour laquelle, au sein de la société haalpulaar, le célibataire ( surga) est perçu comme un individu peu crédible à qui on ne peut confier l'exercice de certaines charges.</p>	
66.3	<p><b>Anndireede peewal furi anndireede keewal</b>  <i>« Mieux avoir la réputation de quelqu'un d'honnête plutôt que de quelqu'un de fortuné ».</i>  En effet, la fortune ne confère pas de respectabilité à un individu au sein de la société haalpulaar. Le prestige social comme la distinction sociale restent largement tributaires de la conduite personnelle au sein de la collectivité.</p>	
66.4	<p><b>Sa nani mbaddé tale ko peewal yiila</b>  <i>« Le partage par des tas est toujours équitable ».</i>  Un partage des biens de la récolte ou bien des produits de la chasse ou de la pêche ne se fait pas le soir derrière la case. Le partage se fait en présence de toutes les personnes intéressées sous forme de talde, c'est-à-dire de tas de qualité et de quantité égales.</p>	
<b>Autres proverbes non utilisés dans le cadre de comparaison</b>		
<b>La peau</b>		
	<p><b>Banndu neddo wone laral saka taye wade fado</b>  <i>« La peau de l'homme n'est pas un morceau de cuir pour que l'on en fasse des chaussures ».</i>  La peau fait partie intégrante de l'homme et ne saurait être traitée comme une chose. Cette sentence est souvent formulée pour insister sur l'importance de préserver la dignité humaine.</p>	<p><b>Liens ou exemples de pratiques néfastes</b></p> <p>30. Dignité</p>
	<p><b>Nyamde banndu needdo</b>  <i>« Manger la peau d'un individu ».</i>  Cette sentence est une manière voilée de dénoncer la calomnie. La peau est perçue comme une partie importante de l'être humain. Le souci de faire la distinction entre l'homme et l'animal est fort au sein de cette culture. En effet, si, pour l'homme, on parle de peau, on utilisera le terme Nguru s'il s'agit d'un animal.</p>	

<p><b>La politique</b></p> <p><b>So laamu jutina ada ninyoore</b>  « <i>Le fait de durer au pouvoir diminue le prestige social d'un roi</i> ».  Cette sentence se dit d'un roi qui a de grands enfants susceptibles de le remplacer mais qui ne veut pas renoncer aux honneurs du pouvoir. Je ne peux prendre le risque, à travers cette sentence, de dire qu'au sein de la société haalpulaar, on connaissait les vertus de l'alternance démocratique mais je parlerais surtout de rotation politique, disons ce sens du devoir qui fait qu'un homme sait se retirer.</p> <p><b>Felli laam wujji daade lam it ata dum e laamu ko feere puydo</b>  « <i>Celui qui prend le pouvoir par la force risque de le perdre à tout moment sur le conseil d'un fou</i> ».  On ne saurait construire un pouvoir par la seule logique de la force. Le dictateur s'entoure toujours des individus qui lui tiennent des propos complaisants. Ainsi, il est toujours amené à surestimer ses capacités. L'aliéné ayant perdu le sens de la mesure, de la frontière du possible et de l'impossible, fera son malheur par son conseil.</p> <p><b>Ardiibe jooni be ngujata be keptat</b>  « <i>Les dirigeants actuels ne sont pas des voleurs, ce sont des accapareurs</i> ».  Cette sentence traduit l'enrichissement rapide et insolent de certains hommes politiques. Ainsi, dès qu'un individu a des ambitions politiques, on dit de lui qu'il veut construire une termitière.</p>	14. Etat
<p><b>La culture</b></p> <p><b>So nedfo bawaama pinal, ina ayna hurum,ceylagal e teddungal</b>  « <i>! !</i> »  <i>Un homme blessé dans sa culture perd le sens de l'amitié, du respect et de la considération pour autrui.</i> »  La destruction des lieux de mémoire brouille les repères axiologiques et culturels d'un individu. Ce brouillage le rend inapte à nouer un lien avec autrui.</p> <p><b>Heewdi pinal buri towde kinal</b>  « <i>Il est préférable de posséder une très vaste culture que d'avoir un gros nez.</i> »  Le culte de la connaissance prime sur les qualités physiques et esthétiques. L'acquisition de la connaissance suppose un effort, alors que le fait d'avoir un gros nez est biologique donc héréditaire.</p>	33. Respect

### 5.4 Carte de la dispersion des Haalpulaar' en Afrique



Zone de dispersion des Pulaar'